



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EN PROVENANCE DE GUYANE

**ATTESTATION RELATIVE A UN DÉPLACEMENT AÉRIEN OU MARITIME
À DESTINATION DE LA GUADELOUPE**

Attestation à présenter par tout passager en provenance de Guyane, en application du décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire et des arrêtés préfectoraux n° 2021-233 CAB/BSI et 2021-235 CAB/BSI du 17 juillet 2021.

Partie à compléter par le passager (toutes les mentions sont obligatoires):

Je soussigné·e,

NOM :

PRÉNOM·S :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU de NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

ADRESSE **en GUADELOUPE** :

.....

.....

(si adresse du lieu de quarantaine différente, la mentionner :.....)

TÉLÉPHONE FIXE **en GUADELOUPE** :

.....

AÉROPORT de DÉPART :

NUMÉRO de VOL :.....

NUMÉRO DE SIÈGE

N° de PASSEPORT ou CARTE IDENTITÉ :

.....

DATES EXTRÊMES DU SÉJOUR :

À défaut de schéma vaccinal complet*, je déclare sur l'honneur voyager pour le motif suivant : (joindre les documents justificatifs) :

- motif impérieux d'ordre personnel ou familial ;
- motif de santé relevant de l'urgence ;
- motif professionnel ne pouvant être différé.

– Je confirme que je ne présente **pas de symptôme** d'infection à la covid-19.

– Je confirme qu'à ma connaissance, **je n'ai pas été en contact** avec un cas confirmé de covid-19 dans les quatorze jours précédant le vol.

– J'accepte qu'un **test ou un examen biologique de dépistage virologique de détection du SARS-CoV-2 puisse être réalisé à mon arrivée.**

– **Je m'engage à respecter une quarantaine* obligatoire de 10 jours**, à compter de mon arrivée en Guadeloupe.

* Durant cet isolement de 10 jours les déplacements sont autorisés entre 10h00 et 12h00 et dans un rayon de 1 kilomètre :

- pour l'accès aux biens et services de première nécessité (achats alimentaires, achats d'autres produits essentiels),
- pour l'accès aux soins (la téléconsultation est à privilégier). En cas de soins urgents, il convient de faire appel au centre 15.

Plateforme d'information/orientation de l'agence régionale de santé (7j/7 ; de 8h à 18h) : 05 90 99 14 74

Fait à....., le/...../2021

Signature :